



L'AGENDA DU SAINT JULIENNOIS

LE MOT DU MAIRE

En Mai ... et toute l'année, ne faites pas ce qu'il vous plaît !

Il faut tordre le cou au vieux dicton ! Devant les actes d'incivisme qui ont la vie dure nous vous rappelons que la préservation de notre cadre de vie, de la bonne entente entre voisin et de notre tranquillité, passent par le respect de règles bien souvent basées sur le bon sens. Il en va de même pour la préservation de l'Environnement. Depuis le début du mandat, nous n'avons de cesse de demander à nos concitoyens de bien vouloir faire preuve de civisme sans que cela n'ait un impact sur les comportements et les agissements de certains récalcitrants. Mais que voulez-vous lorsque l'on vous réplique avec assurance « *qu'on a toujours fait comme ça depuis 50 ans !* » on comprend aisément la difficulté de faire changer les attitudes. Je reprendrai la phrase de circonstance d'un ami « *ce n'est pas parce qu'en Corse on chasse tous les jours que c'est autorisé* » ... à méditer.

J'entends souvent dire que « *la Police Municipale n'a qu'à mettre des PV !* ». Je vous l'accorde, ce ne sont pas les infractions qui manquent. Sauf qu'il y a une règle à laquelle je ne souhaite pas déroger, c'est celle de l'intervention de représentants de l'ordre en binôme dans le cadre de la verbalisation des contrevenants. C'est un principe de base appliqué par toutes les polices de France et de Navarre car en cas de litige, c'est la parole des uns contre celles des autres...

Parmi les infractions constatées au quotidien, je vous citerai les plus remarquables :

- Déjections canines dans les espaces publics,
- Dépôts sauvages de déchets dans les milieux naturels,
- Non-respect des règles de tri des déchets (OM et tri sélectif),
- Utilisation des poteaux incendie,
- Destruction d'habitats et d'espèces protégés,
- Abandons de papiers, de mégots, de canettes, ...
- Nuisances sonores,
- Divagation des animaux,
- Stationnements gênants sur la voie publique,
- Brûlage des déchets verts et utilisation de feux de cuisson (au bois) non autorisés,
- ...

J'ai également demandé à ce que les contrôles de vitesse réalisés par la Gendarmerie soient accrus dans les secteurs urbanisés de notre commune. J'ai sollicité la Police de l'Environnement de l'Agence de la Biodiversité, celle de l'ONF et celle de l'ONCFS qui disposent des prérogatives pour relever des infractions commises au niveau des cours d'eau (Verdon et ruisseau de Malaurie), des biotopes et milieux protégés (Espaces Naturels Sensibles, Natura 2000, ZNIEFF, ...), des espèces protégées (chauves-souris, castors, ...), des accès en milieux forestiers (périodes d'interdiction d'accès dans les massifs). N'oublions pas le travail et la vigilance des bénévoles du CCFE en matière de risque incendie.

Depuis quatre ans, à force de communiquer sur le sujet, nous espérons que le bon sens et la volonté l'emporteraient sur la nécessité de verbaliser. La pédagogie a montré ses limites. C'est pourquoi la municipalité réfléchit à se doter de personnel supplémentaire pour faire face à l'incivisme qui ne faiblit pas. Cela a un prix et se fera probablement au détriment d'autres projets.

E. HUGOU
Maire de Saint Julien le Montagnier

ASSOCIATION LE VIEUX VILLAGE DE SAINT JULIEN LE MONTAGNIER

QUATRE JOURS A GOURDANE Du jeudi 10 au dimanche 13 mai 2018 Chantiers de bénévoles et animations

Au Vieux Village de Saint-Julien-le-Montagnier, Gourdane - avec son aire du bout du monde, ses moulins, sa chapelle, sa calade - s'animeront pendant quatre jours :

Des actions citoyennes :

- débroussaillage à Gourdane (jeudi et vendredi 9h / 16h)
- nettoyage de la Chapelle de l'Annonciade et histoire – avec Les Chemins du Patrimoine – (jeudi 15h, vendredi 9h / 16h)

Un chantier bénévole de restauration de la calade, animé par un professionnel (samedi et dimanche 9h / 17h) *possibilité de participer à une ou plusieurs ½ journées*

Des animations pour tous (adultes et enfants) :

- montée avec les ânes au Vieux Village (jeudi 10h30 depuis le lavoir de Saint Pierre, montée par la Fontaine jusqu'à l'aire de Gourdane)
- promenades des enfants avec ou sur les ânes (jeudi 14h / 15h30)
- atelier cerfs-volants (jeudi 14h)
- échanges autour des potentialités d'aménagement des aires de Gourdane (vendredi 11h)
- atelier travail du bois de cade (vendredi 14h)
- démonstrations-ateliers calade, pierre sèche, taille de pierre (samedi et dimanche 10h et 14h30)
- et chaque jour des échanges conviviaux et des repas partagés à midi sur l'aire

Ouvert à tous / Gratuit

Action organisée par l'AVV avec le soutien de la commune de Saint-Julien-le-Montagnier

Programme détaillé sur : <http://avv83560.wixsite.com/avv83560>

VISITE-DECOUVERTE DU VIEUX VILLAGE

Dimanche 03 juin – 9h30

Vous partirez à la découverte des Patrimoines du village perché, accompagnés de membres de l'association qui vous conteront l'histoire de ce bourg médiéval : tour du village et des remparts, visite de l'église romane inscrite à l'inventaire des monuments historiques, aire de Gourdane avec sa porte fortifiée (XIII^e s.), panorama exceptionnel depuis le belvédère, ...

Durée 1h30 à 2h, plusieurs pauses, parcours accessible à tous

Livret support de visite sur demande - Participation libre

Départ 9h30 : parking Le Cours, à l'entrée du vieux village

Association le Vieux Village de Saint-Julien-le-Montagnier

24 la calade 83560 Saint-Julien-le-Montagnier

04 94 86 76 75 / avv83560@gmail.com / <http://avv83560.wixsite.com/avv83560>

L'association "Les Chemins du Patrimoine" vous informe

- Que ses publications "**Mémoire d'archives, Saint-Julien-le-Montagnier**" tomes **2,3,4** sont en dépôt-vente à **Proxi**. Le tome 1 est hélas épuisé. Nous vous tiendrons informés si un nouveau tirage est réalisé.
- Que **la chapelle de l'Annonciade**, située sur l'aire de Gourdane au Vieux Village, sera ouverte le **jeudi de l'ascension 10 mai à partir de 15h** pour un déblaiement du sol en vue de faire revivre une certaine activité de ce lieu. Les volontaires qui voudraient aider sont invités à nous rejoindre. Cette action se fait en collaboration avec l'AVV.

FÊTE PASTORALE

La Ferme des Palets organise une fête pastorale samedi 12 mai :

- 11h00 Défilé des brebis dans les rues du village
- 12h00 Dégustation d'agneaux au CIL

Marché des producteurs de la commune - Buvette et restauration sur place
Animation autour des brebis

INSCRIPTIONS CANTINE / GARDERIE 2018

Les inscriptions pour la cantine et / ou la garderie scolaire (Ecole Jean TAESCA), pour le mois de JUIN, se font du 14 au 19 mai 2018. En mairie ou en ligne. Veuillez respecter ces dates.

Pour rappel, les inscriptions hors délai se feront sur la base de 5€ / repas.

EMPLOI DU FEU

Par Arrêté Préfectoral du 16/05/2013, l'emploi du feu est INTERDIT en tout temps et en tout lieu sur l'ENSEMBLE du département du Var pour le brûlage de TOUS LES DÉCHETS VERTS (gazon, feuilles, branches, tailles d'arbres et d'arbustes) produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. SEULS sont autorisés (par autorisation suivant Arrêté du Maire du 23/01/2017, **formulaire à demander en mairie**) les agriculteurs, les forestiers, l'élimination des organismes nuisibles ou pour faciliter le débroussaillage obligatoire des parcelles pour les propriétaires de terrains situés en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt.

Vous trouverez l'ensemble des éléments sur le site de la mairie de Saint Julien et sur :
<http://www.var.gouv.fr/reglementation-de-l-emploi-du-feu-dans-le-var-a1271.html>

RAPPEL : Les déchets verts sont pris en charge par les déchetteries.

ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR – Mois de mai

Samedi 12	15h00 Loto au club
Mardi 15	14h30 Permanence et jeux de société
Mercredi 16	Concours de boules de la Fédération des Aînés Ruraux à Gréoux les Bains
Jeudi 17	14h30 Permanence et jeux de société
Mardi 22	10h30 C.A / 14h30 Loto goûter
Mercredi 23	Interclub de boules à Tavernes
Jeudi 24	Concours départemental de boules – Repas de midi couscous – Remise des prix Prix et inscriptions auprès du club
Samedi 26	15h00 Loto au club
Mardi 29	14h30 Permanence et jeux de société
Mercredi 30	Interclub de boules à Montmeyan
Jeudi 31	14h30 Permanence et jeux de société

Tél : 04 98 05 03 88 / Présidente : 04 94 80 05 32 / E-mail : age.dor@orange.fr

ÉTAT CIVIL Fin Mars - Avril 2018

Décès :

FORGET Florence décédée le 15 mars

LOPEZ Louise épouse MERKA décédée le 28 mars

BACQUIE Agnès décédée le 20 avril

ATELIER PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON

Pour éviter de polluer nos cours d'eau ainsi que les bactéries de nos fosses septiques, l'association Form'Harmonia vous propose de venir découvrir comment utiliser des produits non nocifs : fabrication de lessive, adoucissant, liquide vaisselle, produit pour le sol... le samedi 26 mai de 14 h à 17 h à la salle des Rouvières. Tarif : 10 euros pour les non adhérents - 5 euros pour les adhérents à l'association.

Nombre de participants limité : 10 personnes.

Prévoir un contenant vide ainsi que de quoi prendre des notes.

Inscriptions obligatoires auprès de Carine 06 14 29 61 43 - Formharmonia.asso@gmail.com

VIDE-GRENIERS DE L'ÉCOLE

Le samedi 2 juin, l'école organise un vide-greniers sur l'esplanade du foyer au profit de la coopérative scolaire.

Renseignements et inscriptions à l'école 04 98 05 88 47 ou 09 60 01 95 28

10 € l'emplacement

APPEL AUX BÉNÉVOLES – 21^{ème} TRANS-PIADES

...Grâce à VOUS !!!!!

Comme chaque année, nous faisons appel à votre disponibilité et à votre bonne humeur pour nous aider à l'organisation et au bon déroulement de TRANS-PIADES.

Pour cette 21^{ème} édition exceptionnelle de TRANS-PIADES qui se déroulera en grande partie sur St Julien le Montagnier, nous aurons besoin de votre aide :

- samedi 9 juin de 13h00 à 22h00 pour les inscriptions et la soirée

- dimanche 10 juin toute la journée pour la randonnée VTT et les courses à pied, qui se dérouleront en grande partie sur St Julien mais aussi sur Ginasservis et Vinon/Verdon.

Réunion d'information :

St Julien le Montagnier – St Pierre / Mercredi 30 Mai à 19h00 / Esplanade du Foyer

Renseignements : transpiades@verdon3t.com

TRANS-PIADES 2018 : C'EST REPARTI POUR...UNE BOUCLE...!

L'association Verdon Trois Terroirs (V3T) organise la seule randonnée VTT labélisée par la FFC « Rando d'or » composée exclusivement de membres 100% .

Pour cette 21^e édition des TransPiades, Verdon 3 Terroirs vous propose un week-end sportif et festif avec ses parcours VTT ludiques qui satisfont chaque année tous les VTTistes en recherche de plaisir ou de technicité, de balades nature, de convivialité et de découvertes !

Les parcours vous feront découvrir les plus beaux panoramas de nos trois villages organisateurs : Saint Julien-le-Montagnier, Vinon-sur-Verdon et Ginasservis.

C'est sur la commune de **Saint Julien-le-Montagnier** que V3T vous prépare ce week-end. Tout se passera sur l'esplanade du foyer, un des points central du village.

Depuis 8 ans, V3T est aussi organisatrice d'un TRAIL le même jour que la randonnée VTT. Ce TRAIL est composé d'un parcours de course à pied nature de 12km qui réjouira nos joggeurs.

Fort de notre expérience en 2017, pour les 20 ans de TRANSPIADES, V3T a décidé de reconduire la Randonnée au crépuscule avec un arrêt ravitaillement surprise le samedi soir ainsi que la pasta-party et la soirée concerts.

VTTistes, joggeurs et bénévoles (plus d'une centaine de personnes sans qui Trans-piades ne pourrait pas exister), rejoignez-nous les **samedi 9 & dimanche 10 juin 2018** pour les Trans-piades ! Elles réunissent plus de 1000 participants chaque année.

Plus d'infos sur www.transpiades.com.